



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier.
Nathalie Houdayer.

Vendredi 8 décembre 2017

N° 750

Associations

Le Gouvernement ne fait rien pour rassurer...

Manifestement, le soutien au secteur associatif n'est pas une priorité pour le président de la République et pour le Gouvernement. Le fait que les associations se retrouvent noyées dans les attributions du ministère de l'Éducation nationale en dit long.

Le secteur associatif n'est pas content et il le dit. Et voilà le Gouvernement qui s'intéresse à l'économie sociale et solidaire (création d'un poste de haut-commissaire).

Cela n'empêche pas le Gouvernement d'avoir tout fait pour remettre en question la réserve parlementaire et pour diminuer le nombre de contrats aidés.

Le secteur associatif n'est toujours pas content et il le dit encore. Et voilà le Gouvernement qui, pour redorer son image, augmente les crédits du Fonds de développement de la vie associative, annonce des allègements de charges, maintient les crédits du Dispositif local d'accompagnement.

Et comme le secteur associatif a toujours de bonnes raisons de protester, le Gouvernement annonce une Semaine de l'engagement citoyen ou la création de services numériques pour simplifier la tâche des responsables associatifs... Sans oublier des rapports qui sont commandés !

Voilà maintenant le Premier ministre qui évoque « une réforme du modèle associatif afin de répondre aux mutations qui le touchent, de mieux accompagner son développement économique et de mieux reconnaître le bénévolat et l'engagement en général ».

Vous l'aurez compris : le problème des associations, c'est le modèle associatif ; ce qui veut dire, pour le Premier ministre, leur modèle économique ! Mais toutes les associations sont loin d'employer des salariés...



Santé publique

Des médecins spécialistes difficilement accessibles

Pour certaines spécialités médicales, obtenir un rendez-vous ne pose pas de problème... si l'on peut attendre au moins six mois !

On suppose que les médecins généralistes, eux, n'ont aucune difficulté pour obtenir un rendez-vous, y compris pour leurs patients.

La réalité est tout autre. Dans les Pays de la Loire, une enquête auprès des médecins généralistes, réalisée début 2017, montre qu'eux-mêmes ont des difficultés pour faire programmer un rendez-vous rapidement chez un confrère spécialiste exerçant en libéral.

Pour un rhumatologue, 44 % des médecins généralistes déclarent avoir « toujours » des difficultés pour obtenir un rendez-vous rapidement pour un de leurs patients. Le taux est de 40 % pour un ophtalmologue ; 37 % pour un psychiatre ; 34 % pour un neurologue...

Sauf en psychiatrie, la situation est moins favorable en 2017 qu'en 2012 où une enquête identique avait été conduite.

Difficultés de rendez-vous et modalités d'échanges avec les médecins spécialistes libéraux de second recours

Panel 16
2014-2016
Pays de la Loire
en médecine générale
décembre 2017

opinions et pratiques des médecins généralistes dans les Pays de la Loire

Intégrée début 2017 dans le cadre du Plan de médecine générale, cette enquête a pour objectif de mieux connaître les besoins et les attentes des patients et de mieux accompagner les médecins généralistes dans leur exercice.

Le questionnaire a été envoyé à 1000 médecins généralistes exerçant en libéral dans les Pays de la Loire. 750 ont répondu, soit un taux de réponse de 75 %.

Par ailleurs, les données issues des patients ont permis de mieux connaître les besoins et les attentes des patients et de mieux accompagner les médecins généralistes dans leur exercice.

Dans le cadre de la Programmation de l'offre de soins de la Loire, une enquête a été menée auprès des médecins généralistes exerçant en libéral dans les Pays de la Loire en 2017.

généralistes libéraux des Pays de la Loire ont été interrogés sur les modalités d'échanges et les conditions d'accès aux soins des patients libéraux de second recours.

à son quartier, et ainsi aux Pays de la Loire.

PDF
Adobe

Bien entendu, à l'intérieur des Pays de la Loire, la situation n'est pas forcément homogène d'un département à l'autre. Les différences peuvent notamment s'expliquer par la densité des médecins dans un territoire.

Mais quelles solutions préconisent les médecins ? Pour résoudre le problème, 70 % des médecins généralistes suggèrent la mise en place d'un numéro de téléphone qui leur serait réservé ; par ailleurs, 38 % seraient favorables à des plages de rendez-vous dédiées ou, pour 21 %, à un site Internet de rendez-vous réservé aux médecins.

À court terme, pour communiquer avec les médecins spécialistes, les deux tiers des généralistes (65 %) déclarent toujours utiliser les courriers donnés aux patients pour transmettre des informations.

Source : Observatoire régional de la santé (ORS) Pays de la Loire et Union régionale des médecins libéraux (URML) des Pays de la Loire, « Difficultés de rendez-vous et modalités d'échanges avec les médecins spécialistes libéraux de second recours – Opinions et pratiques des médecins généralistes dans les Pays de la Loire », in *Panel d'observation des pratiques et des conditions d'exercice en médecine générale*, n° 16, décembre 2017 (6 p.).

À vos agendas

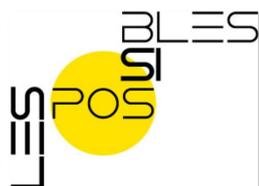


Le samedi 9 décembre, à Mayenne « Portes ouvertes » aux Possibles

Le **samedi 9 décembre**, de 10 h à 17 h, au 44 place Gambetta, à Mayenne, le centre social Les Possibles organise une journée « Portes ouvertes » pour faire découvrir ses activités sous forme d'expositions, d'ateliers découverte, de stands...

Lieu-ressources et d'initiatives, l'association a pour objet l'animation de la vie sociale locale.

Entrée libre.



Le mardi 12 décembre, à Saint-Ouen-des-Toits Économiser l'eau dans les bâtiments et espaces publics

Le **mardi 12 décembre**, à 18 h, salle des fêtes de Saint-Ouen-des-Toits, le Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable, Synergies, organise, en partenariat avec la commune de Saint-Ouen-des-Toits et le SAGE

Mayenne, un atelier sur le thème : « **Comment économiser l'eau dans les bâtiments et les espaces publics ?** »

Avec notamment des témoignages d'élus, l'atelier tentera de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les enjeux liés aux économies d'eau ?
- Quelles sont les sources d'économie d'eau pour une collectivité, notamment dans un bâtiment public ou les espaces publics ?
- Quelle méthodologie mettre en place ?

Les intervenants :

- Alexis Robert, hydrogéologue et coordonnateur du SAGE Mayenne ; Astrid Pichodo, animatrice au SAGE Mayenne;
- Arnaud Dubreil, animateur à Synergies ;
- Dominique Gallacier, adjoint à Saint-Ouen-des-Toits ;
- Romain Porcher, animateur-prévention des déchets à la communauté de communes du Pays de Loiron.

Places limitées. Renseignements et inscriptions [ici](#).



La pensée

hebdomadaire

« Notre société a besoin d'héroïsme. La France doit redevenir un pays fier dont il faut définir les nouveaux horizons, les nouvelles terres de conquête, les nouvelles formes d'engagement pour sortir de l'esprit de défaite qui nous habite encore aujourd'hui, pour en finir... (...) Nous ne sommes plus en 1944, ni en 1958 mais en 2017, au début d'un siècle qui s'annonce difficile pour le monde entier. La France peut-elle être prête à faire face ? Si oui, elle entraînera le monde. Sinon, elle disparaîtra. Voilà ce que M. Macron a compris. Voilà les enjeux véritables actuels. »

François Régis Hutin,
« Un nouvel horizon pour la France » (éditorial),
Ouest-France des 2 et 3 septembre 2017.



En partenariat avec

Sage MAYENNE